

• Les moyens opérationnels nationaux de la sécurité civile

Pour renforcer les équipes locales d'intervention et de secours lors d'un sinistre de grande ampleur, la Direction de la Sécurité civile peut mettre à la disposition des pouvoirs publics locaux (préfets de département et de zone de défense et de sécurité) des moyens humains et matériels.

Les Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC)

Les Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC) sont des formations militaires de l'Armée de Terre spécialisées dans la lutte contre les sinistres majeurs. Elles ont vocation à intervenir sur les catastrophes naturelles et technologiques en France ou à l'étranger en soutien des services de secours traditionnels (sapeurs-pompiers). Composées de sapeurs-sauveteurs, elles disposent de moyens spécifiques adaptés à des risques particuliers (feux de forêts, séismes, NRBC...). Il existe aujourd'hui trois UIISC basées à Nogent-le-Rotrou, Brignoles et Corte.

Les moyens aériens

Les missions de la sécurité civile nécessitent une flotte aérienne polyvalente :

- 25 bombardiers d'eau (Canadair, Tracker et Dash 8) employés dans la lutte contre les feux de forêts effectuent en moyenne, chaque année, 10 000 heures de vol et 18 000 largages ;
- 40 hélicoptères, implantés dans 21 bases en métropole et 1 en Guadeloupe, assurent des missions variées, essentiellement de sauvetage à personne.

Les établissements de soutien logistique et opérationnel (ESOL)

Les quatre établissements de soutien opérationnel et logistique (ESOL), composés de techniciens hautement qualifiés, assurent la logistique des services opérationnels, gèrent les stocks de la réserve nationale (tentes d'hébergement d'urgence, couvertures, sanitaires...) et réalisent des équipements spécifiques (stations de traitement de l'eau, stations de pompage...) aux besoins des populations sinistrées.

Le service du déminage

Répartis dans 20 centres et 6 antennes en métropole et en outre-mer, les 307 démineurs de la Sécurité civile ont trois missions principales :

- la neutralisation et la destruction des munitions des deux derniers conflits mondiaux ;
- la détection, la neutralisation et la destruction des objets suspects ;
- la sécurisation des voyages officiels et des grandes manifestations.

Pour en savoir plus

- Film « Au cœur des risques », Direction de la sécurité civile